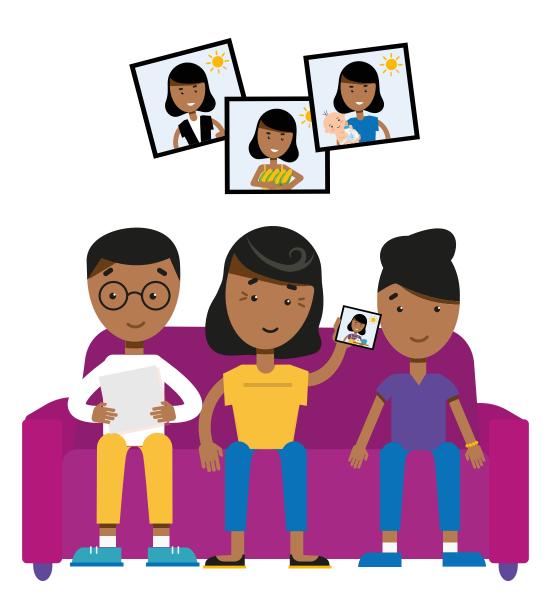
## Compléter ma carrière et déclarer mes enfants





Vous avez **moins de 55 ans** et vous vous demandez si l'ensemble des éléments de votre parcours professionnel et personnel sont bien connus pour déterminer votre âge de départ à la retraite au taux maximum et calculer le montant de votre future retraite.

## Qui mieux que vous connaît votre parcours?

Grâce au service en ligne « Compléter ma carrière et déclarer mes enfants » vous consultez gratuitement et **d'un seul coup d'œil**, l'ensemble des informations dont nous disposons et les mettez à jour si nécessaire.

## Comment ça marche?

- 1 Connectez-vous à votre espace personnel sur **lassuranceretraite.fr** puis sélectionnez le service en ligne « Compléter ma carrière et déclarer mes enfants ».
- 2 Comme sur un CV, parcourez la liste des éléments de votre carrière.
- **3** Des informations manquent ? Ajoutez-les! Cliquez sur « Ajouter une situation » et laissez-vous guider.
- 4 Joignez les pièces justificatives demandées puis validez.
- 5 Suivez, en direct, l'évolution de votre demande. Vous êtes informé à chaque étape de son traitement.

## Transmettre mes pièces justificatives en ligne

Voici quelques conseils pour transmettre vos pièces justificatives lors de votre demande d'ajout de situation :

- Scannez ou photographiez vos documents.
- · Veillez à ce que les fichiers soient nets, bien cadrés et lisibles.
- Assurez-vous que le poids de vos fichiers ne dépasse pas 4 Mo (Méga octet).
- Sur votre ordinateur, créez un dossier spécifique pour retrouver facilement vos documents et renommez-les pour bien les distinguer.









